

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ELABORATION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE (RLP) DE LA COMMUNE D'AVIGNON

En exécution de l'arrêté de Monsieur le Maire du 11 juin 2026, une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité de la commune d'Avignon aura lieu pendant 15 jours consécutifs :

Du mercredi 01 juillet 2026 à 9H00 au mercredi 15 juillet 2026 à 16H45

Cette enquête publique concerne l'élaboration du RLP qui adapte la réglementation nationale de la publicité extérieure (publicités, pré-enseignes et enseignes) aux spécificités de son territoire.

Afin de conduire cette enquête publique, le président du Tribunal administratif de Nîmes, par décision n°E26000044 / 84 du 04/06/2026, a désigné Monsieur Patrice CONEDERA, en qualité de commissaire enquêteur.

L'ensemble des pièces du **dossier d'enquête publique** du projet d'élaboration du RLP est consultable :

- En **version numérique**, sur la plateforme « Avignon, je participe » de la ville d'Avignon à l'adresse <https://jeparticipe.avignon.fr/> ou via le QR Code ci-dessous ;
- En **version papier**, et sur un poste informatique mis gratuitement à disposition du public, au Pôle Urbanisme, Habitat et Ecologie urbaine de la mairie d'Avignon, situé 20 rue du Roi René – 84000 AVIGNON, aux jours et heures habituels d'ouverture du public : du lundi au vendredi, tous les matins de 8h30 à 11H45, et tous les après-midis de 13h30 à 16h45 sauf le lundi et vendredi après-midi.

Toute information peut être demandée auprès de Madame Lucie GIARD, Directrice du projet, à l'adresse lucie.giard@mairie-avignon.com.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- Sur le **registre numérique**, sur la plateforme « Avignon, je participe » de la ville d'Avignon, à l'adresse suivante <https://jeparticipe.avignon.fr/> ou via le QR Code ci-dessous ;
- Sur le **registre papier** d'enquête publique mis à sa disposition au Pôle Urbanisme, Habitat et Ecologie urbaine de la mairie d'Avignon, 20 rue du Roi René ;
- Par voie postale en adressant un courrier à Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie d'Avignon, Place de l'Horloge – 84045 AVIGNON CEDEX 9, en précisant sur l'enveloppe « enquête publique RLP » ;

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au Pôle Urbanisme, Habitat et Ecologie urbaine de la mairie d'Avignon, 20 rue du Roi René – 84000 AVIGNON, pour recevoir ses observations, lors des permanences suivantes :

- **Le mercredi 01 juillet 2026 de 9h00 à 11h45**
- **Le mardi 7 juillet 2026 de 13h30 à 16h45**
- **Le mercredi 15 juillet 2026 de 13h30 à 16h45**

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées remise par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au Pôle Urbanisme, Habitat et Ecologie urbaine de la mairie d'Avignon, ainsi que sur le site internet de la Ville d'Avignon, durant un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le projet d'élaboration du règlement local de publicité (RLP), éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et conclusions motivées du commissaire enquêteur – sous réserve que l'économie générale du RLP ne soit pas remise en cause – sera soumis à l'approbation du conseil municipal de la commune d'Avignon.

Le RLP, une fois approuvé, sera annexé au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Avignon.

